



30.06.2006 – 09:50 Uhr

Assura n'augmente pas ses primes en 2007

Pully (ots) -

Pas d'augmentation de primes en 2007, tant pour l'assurance de base que pour les assurances complémentaires.

Telle est la décision que viennent de prendre conjointement Assura et Assura S.A., au vu des résultats enregistrés lors de l'exercice 2005 et de l'évolution financière favorable constatée durant les premiers mois de 2006. Cette stabilité réjouissante, que les autorités de surveillance ne manqueront pas d'approuver, est la conséquence directe de la politique menée par Assura depuis 1978, basée sur trois idées-phares:

- la maîtrise des coûts: Assura a été la pionnière dans la promotion des grandes franchises, comme moyen simple et immédiat pour limiter gaspillage et surconsommation.

De plus, par des conventions passées avec des groupes de pharmaciens, Assura participe activement à la promotion des médicaments génériques sensiblement plus économiques que les produits originaux.

Enfin, l'utilisation dynamique d'une informatique performante et de moyens de communication modernes, tels que l'envoi du courrier et le paiement des primes par Internet, permettent de substantielles économies de frais administratifs.

- la détection des abus : une minorité d'assurés et de fournisseurs de soins tente d'abuser du système au détriment des intérêts de la collectivité. Le système de contrôle des factures instauré par Assura permet de mettre en évidence des comportements répréhensibles qui, sans ce contrôle, auraient occasionné des dépenses considérables injustifiées.
- la performance des services administratifs: Assura apporte un soin particulier à la sélection, à la formation et à l'encadrement de ses collaborateurs qui se révèlent ainsi particulièrement efficaces dans les tâches qui leur sont confiées. Cette performance a aussi une influence positive sur les frais généraux.

Assura garantit à ses assurés le libre-choix du médecin

Restreindre la liberté des assurés en limitant la possibilité de choisir son médecin est l'une des solutions proposées par la concurrence pour contenir l'évolution des coûts de la santé. Assura ne partage pas cette orientation.

Misant depuis près de 30 ans sur un partenariat avisé entre assurés, assureurs et fournisseurs de soins plutôt que sur la contrainte, elle réaffirme sa volonté de laisser à ses assurés la liberté du choix du médecin.

Le développement des grandes franchises, garantes d'une responsabilité individuelle librement consentie, et la sensibilisation au coût réel des médicaments obtenue par le système de remboursement "tiers-garant" en pharmacie, sont des moyens bien plus efficaces pour lutter contre la surconsommation médicale.

Quelques chiffres significatifs

Assura:

Fondation créée en 1978 gérant essentiellement l'assurance
obligatoire des soins

Chiffre d'affaires	887'008'827.00
Réserves légales/capital propre	177'087'865.96
Paiement à la CDR	
(Compensation des risques)	241'693'761.00
Prestations versées	645'561'602.04
Effectif du personnel	455
Charges administratives en %	5.05
Effectif des assurés	371'280

Assura SA:

Société anonyme créée en 2001 gérant essentiellement les assurances
complémentaires

Chiffre d'affaires	91'847'283.00
Réserves légales/capital propre	16'164'560.53
Prestations versées	51'097'112.12
Effectif du personnel	143
Effectif des assurés	246'463

Contact:

Roland Zurfluh
directeur financier
Tel.: +41/21/721'48'00
E-Mail: rozu@assura.ch

Jean-Michel Bonjour
directeur commercial
Tel.: +41/21/721'46'00
E-Mail: jmbo@assura.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010518/100512158> abgerufen werden.